

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2552/2018	Objet : Nomination du représentant aux trois conseils d'écoles pour l'année 2018/2019.

Conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Pouvoirs : 5

Absents : 2

Votants : 25

L'an deux mil dix-huit, le 2 octobre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 26 septembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Joël VILLAÇA, Alphonse BOYE, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

Absents représentés : Bernard KAMMERER donne pouvoir à Sylvie GERINTE, Florence TORRECILLA donne pouvoir à Alain BOUKRIS, Alexandre RICHE donne pouvoir à Arlette LEPARC, Magali OLIVE donne pouvoir à Danielle METRAL, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Absents : Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code de l'Education, notamment l'article D 411-1, précisant que le conseil d'école est composé de deux élus : le Maire ou son représentant et un conseiller municipal élu par l'assemblée délibérante, et que ce dernier doit être renouvelé tous les ans ;

Considérant que pour une bonne administration des affaires communales, Madame le Maire propose **Danielle METRAL**, Adjointe au Maire chargée de l'Enfance-Jeunesse-Scolaire et Culture, comme représentante du conseil municipal aux conseils d'écoles Maternelle Les Buissons, Elémentaire Les Buissons et Primaire La Forêt pour l'année scolaire 2018/2019 ;

Considérant que la commission Enfance-Jeunesse-Scolaire, réunie le 1^{er} octobre 2018, a émis un avis favorable ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A la majorité, 22 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions (Martine HARBULOT, Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ) :

ARTICLE UNIQUE : DESIGNE Danielle METRAL représentante du conseil municipal aux trois conseils d'écoles : Maternelle Les Buissons, Elémentaire Les Buissons et Primaire La Forêt pour l'année 2018/2019.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 2 octobre 2018



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie